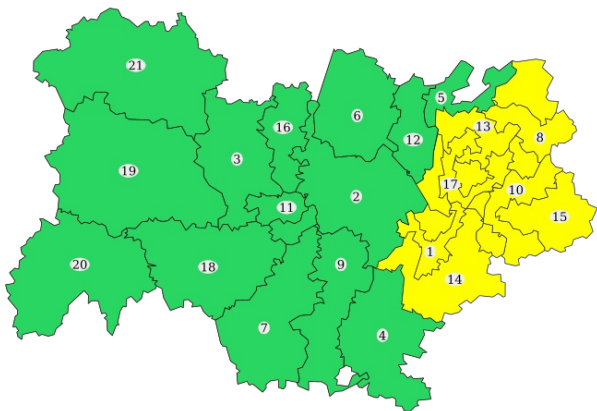
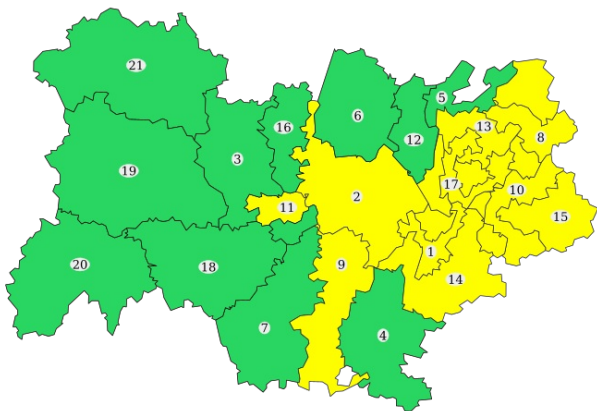


Pour le 12-06-2025
 Episode de type estival

Pour le 13-06-2025
 Episode de type mixte



12-06-2025			Bassins d'air	13-06-2025		
Polluants et seuils				Polluants et seuils		
PM10	O3	NO2		PM10	O3	NO2
50			1 Bassin Grenoblois	50		
	180		2 Bassin Lyon Nord-Isère			
			3 Contreforts Massif Central			
			4 Est Drôme			
			5 Bassin Lémanique			
			6 Ouest Ain			
			7 Ouest Ardèche			
50			8 Vallée de l'Arve	50		
	180		9 Vallée du Rhône			
50			10 Vallée Maurienne Tarentaise	50		
	180		11 Bassin Stéphanois			
			12 Zone Alpine Ain			
50			13 Zone Alpine Haute-Savoie	50		
50			14 Zone Alpine Isère	50		
50			15 Zone Alpine Savoie	50		
			16 Zone des Coteaux			
50			17 Zone urbaine des Pays de Savoie	50		
			18 Haute-Loire			
			19 Puy-de-Dôme			
			20 Cantal			
			21 Allier			

La masse d'air transportant des particules issues des feux de forêt canadiens a été évacuée par l'Est de la région. Malgré la continuité des feux de forêt au Canada, des changements de circulation atmosphériques ont lieu, permettant l'arrêt de l'import de ces particules. Les niveaux de fond en PM10 restent relativement élevés pour la journée d'aujourd'hui, mais ne devraient pas dépasser le seuil d'information-recommandation de 50 ug/m3. La vigilance jaune est toutefois maintenue en raison du risque existant pour demain. En revanche, l'ensoleillement sera fort dans toute la région, et favorable à la formation d'ozone. Des précurseurs issus des feux de forêt canadiens pourraient également encore être présents dans l'air. L'arrivée d'un vent du sud dans la vallée du Rhône pourrait également apporter des masses d'air chargées en ozone. Ainsi, il existe un risque de dépassement du seuil d'information-recommandation de 180 ug/m3 dans la vallée du Rhône, le bassin stéphanois, et le bassin lyonnais Nord-Isère. Dans le reste de la région, les niveaux d'ozone sont plus faibles et il ne devrait pas y avoir d'import. Le seuil réglementaire ne devrait donc pas y être dépassé.

Pas de vigilance

Vigilance jaune

Un nuage de particules désertiques provenant d'Afrique du Nord traverse actuellement la France, d'ouest en est. Les particules pourraient notamment retomber sur les reliefs alpins. Le vent sera très faible dans la zone alpine, ce qui limitera le brassage atmosphérique et pourrait favoriser l'accumulation de ces particules. Il existe un risque de dépassement du seuil de 50 ug/m3 pour les PM10, et les zones alpines sont donc maintenues en vigilance jaune. Malgré l'ensoleillement qui restera important dans la région, les niveaux d'ozone ne devraient pas dépasser le seuil d'information-recommandation de 180 ug/m3, notamment grâce à la dispersion des précurseurs d'ozone apportés par les feux de forêt canadiens. A partir de samedi, les conditions météorologiques se dégraderont et favoriseront des niveaux d'ozone plus faibles. Merci de consulter la préfecture de votre département pour connaître les recommandations à suivre et les éventuelles actions obligatoires de réduction des émissions. Prochain bulletin demain 13/06/2025 à 13h30.

Vigilance orange

Vigilance rouge

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type estival**

Se protéger pour limiter mon exposition

A noter : au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités



Continuez d'aérer votre domicile



Évitez de vous exposer aux produits nocifs

Personnes sensibles et vulnérables



L'été, préférez sortir le matin avant 13h, et le soir après 20h



Limitez vos activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Évitez de vous exposer aux produits nocifs

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Agir pour limiter mes émissions

Particuliers



Reportez l'utilisation de barbecue à combustible solide



Évitez les solvants organiques pour vos travaux (peintures, vernis, colles etc.)



En voiture, adoptez une conduite souple



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

Professionnels



Reportez certaines opérations émettrices de composés organiques volatils



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Évitez l'utilisation de solvants organiques pour les travaux d'entretien



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type mixte**

Se protéger pour limiter mon exposition

A noter : au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités



Continuez d'aérer votre domicile



Privilégiez les sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort

Personnes sensibles et vulnérables



Eloignez vous des grands axes routiers aux périodes de pointes



Limitez les activités physiques intenses



Eloignez vos enfants de la pollution automobile



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Agir pour limiter mes émissions

Particuliers



Evitez d'utiliser des pesticides dans vos jardins



Respectez les interdictions de brûlage à l'air libre des déchets verts



En voiture, adoptez une conduite souple



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

Professionnels



Reportez l'écobuage et toutes opérations de brûlage à l'air libre



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments (19°C)



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Réduisez l'activité des chantiers ou prenez des mesures limitant leurs émissions, comme l'arrosage



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes